

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 7 février 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-01-17/B-00450
Propriétaire(s) : 2601086 Ontario Ltd.
Emplacement : 108, avenue Putman, (14), (14B), (16) et
(16B), avenue Chapleau
Quartier : 13 - Rideau-Rockcliffe
Description officielle : lot 72, plan enr. M-43
Zonage : R4P
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite créer une servitude/emprise sur une partie de son bien-fonds au bénéfice du bien-fonds voisin à l'ouest situé au 104, avenue Putman.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une concession de servitude/emprise.

Le terrain en question a une façade de 12.15 mètres, une profondeur de 25,65 mètres et une superficie de 288.9 mètres carrés. La parcelle est occupée par la maison isolée existante dont l'adresse est le 108, avenue Putman.

Le terrain faisant l'objet de la servitude est représenté par la partie 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 0,65 mètre, une profondeur de 21,62 mètres et une superficie de 12,9 mètres carrés. La servitude sera créée au bénéfice des propriétaires du 104, avenue Putman aux fins d'accès motorisé au stationnement.

LA DEMANDE indique que la propriété fait actuellement l'objet d'une demande de dérogations mineures (D08-02-17/A-00361) en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.